# Résumé exécutif du programme d'évaluation du PME au niveau des pays

**Tadjikistan**

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF | MARS 2020**

UNIVERSALIA

RESULTS FOR DEVELOPMENT

itad



**Copyright © Universalia 2020, tous droits réservés**

Groupe de gestion Universalia
245, avenue Victoria, bureau 200
Westmount, Montréal (Québec)
Canada H3Z 2M6

*www.universalia.com*

# Résumé exécutif

## Objectif et méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre d'une étude d'envergure du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), laquelle comporte 30 évaluations au niveau des pays et se déroule sur une période de trois ans, de 2017 à 2020. Elle cherche à évaluer i) les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au renforcement des systèmes d'éducation et, au final, ses contributions aux résultats éducatifs dans le domaine des apprentissages, de l'équité et de l'inclusion, et donc ii) la pertinence, l'efficience et l'efficacité de la théorie du changement du Partenariat mondial et de son modèle opérationnel au niveau des pays. L'évaluation repose sur une méthodologie de recherche mixte en sciences sociales fondée sur une théorie, connue sous le nom d'analyse des contributions.

Elle a été réalisée entre octobre 2019 et février 2020 et est axée sur le soutien du Partenariat mondial à la République du Tadjikistan de 2012 à 2019. Elle s'appuie sur une analyse de documents, de bases de données et de publications, ainsi que sur des consultations menées auprès de 43 parties prenantes gouvernementales, multilatérales, bilatérales et non gouvernementales du Tadjikistan.

## L'éducation au Tadjikistan

La République du Tadjikistan est un pays d'Asie centrale de 9,1 millions d'habitants dont la population relativement jeune, puisque 34 pour cent de ses habitants ont moins de 15 ans, a augmenté de 40 % entre 2000 et 2016, soit l'une des croissances les plus rapides d'Asie centrale. Bien que le Tadjikistan demeure un pays à faible revenu, son PIB a été en hausse constante de 2000 à 2017, passant de 0,86 à 7,15 milliards de dollars US, hausse qui s'est accompagnée d'une diminution du taux de pauvreté, la proportion de personnes vivant sous le seuil national de pauvreté étant passée de 83 % en 2000 à 29,5 % en 2017.

Le système éducatif du Tadjikistan comprend un cycle préscolaire, un cycle secondaire général (terme utilisé dans le pays pour désigner les niveaux d'enseignement primaire et secondaire), un enseignement professionnel et technique et un enseignement supérieur, qui relèvent tous de la responsabilité du ministère de l'Éducation et des Sciences (MES).

Depuis 2005, trois plans stratégiques ont régi le secteur de l'éducation, soit la Stratégie nationale pour le développement de l'éducation (SNDE) 2005-2015, premier plan stratégique sectoriel complet du pays, mis à jour en 2009, puis intégré à la SNDE 2009-2015. Le développement du secteur de l'éducation est actuellement encadré par la SNDE 2012-2020 que le MES met en œuvre par le biais de plans d'action à moyen terme pour l'éducation (PAMTE) triennaux. **La présente évaluation s'intéresse à la période couverte par la Stratégie nationale pour le développement de l'éducation 2012-2020 qui englobe le processus de préparation de la SNDE 2021-2030, jusqu'en février 2020.**

## Le Partenariat mondial pour l'éducation au Tadjikistan

Depuis son adhésion en 2005, la République du Tadjikistan a obtenu huit financements du Partenariat mondial : trois financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG), deux financements pour la préparation du programme (PDG) et trois financements pour la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation (ESPIG), dont deux par le biais de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA). Le pays prépare

© UNIVERSALIA

actuellement une requête d'ESPIG avec la Banque islamique de développement (BIsD) comme agent partenaire.

La Banque mondiale avait été l'agent partenaire des cinq ESPIG précédents. L'UNICEF, quant à elle, au moment de la période de référence des évaluations au niveau des pays (2012-2019), agissait en qualité d'agence de coordination. La présente évaluation comprend un examen du dernier ESPIG (2013-2017), des PDG de 2013 et 2019, et des ESPDG de 2013 et 2017.

Le Tadjikistan a reçu, par l'intermédiaire du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) III, un financement destiné à l'Alliance des OSC pour l'éducation au Tadjikistan, une coalition de six organisations non gouvernementales travaillant dans le secteur de l'éducation au Tadjikistan. Enfin, une subvention du Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) a financé des activités propres au Tadjikistan, l'AMR 13 (systèmes d'évaluation et acquis scolaires).

# Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la planification sectorielle

## *État de la planification sectorielle au Tadjikistan, 2012-2019*

La qualité de la planification sectorielle s'est améliorée au cours de la période 2012-2019, notamment en ce qui concerne les mesures mises en place pour le suivi et l'évaluation des plans sectoriels et la mesure dans laquelle ces plans se fondent sur des données probantes.

Pour ce qui est de la planification sectorielle fondée sur des données probantes, une analyse sectorielle de l'éducation, préparée par un consultant engagé par l'UNICEF et financée par un ESPDG, a pu servir à la rédaction de la SNDE 2021-2030, ce qui n'a pas été le cas pour la SNDE 2012-2020. L'ASE est considérée comme une consolidation de différentes études, plus particulièrement la révision de 2019 de la revue sectorielle conjointe de 2017, financée par l'UE, et les données actualisées du SIGE.

En ce qui concerne le suivi et l'évaluation des plans sectoriels, aussi bien la SNDE que les PAMTE 2012-2014 et 2015-2017 comportaient des mesures de performance vagues, sans base de référence précise ni d'objectifs datés. Le PAMTE 2018-2020, en revanche, contient des indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre des résultats attendus et une plus grande responsabilisation des partenaires concernés, ce qui, pour le suivi de la mise en œuvre du plan, témoigne d'une capacité et d'une sensibilisation accrues au sein du MES.

Cela dit, malgré ces avancées, les progrès réalisés pour améliorer la participation des représentants des syndicats d'enseignants et du secteur privé aux processus de planification et la mesure dans laquelle le MES s'approprie les plans sectoriels ont été inégaux. Au chapitre de la participation des parties prenantes à la préparation du plan, le processus de préparation de la SNDE 2012-2020 a inclus des consultations organisées par le biais de cinq groupes de travail composés de professionnels de l'éducation, de partenaires de développement et d'organisations de la société civile (OSC), et dirigés par un responsable du MES. Par contre, en se fiant à la documentation et aux consultations menées auprès des parties prenantes, il est difficile de déterminer si la composition des groupes de travail a changé et jusqu'à quel point les associations d'enseignants et les acteurs du secteur privé ont été associés au processus de planification.

Si, pour les parties prenantes du MES, le gouvernement pilote avec fermeté la planification sectorielle, ce n'est pas l'avis de la plupart des partenaires de développement qui estiment que la prise en charge des processus de planification par le gouvernement est faible, en particulier pour ce qui relève de la préparation des plans d'action à moyen terme. Selon ces partenaires, si le MES a consulté les acteurs lors de la planification, ce sont eux, les partenaires de

© UNIVERSALIA

développement, qui ont dirigé les discussions et la préparation des plans. Cette situation est due en grande partie aux facteurs suivants : des problèmes de capacité au sein du MES; la perception au niveau local que le processus de PSE est distinct des activités normales du ministère; et, paradoxalement, l'efficacité et l'engagement des partenaires de développement eux-mêmes dans les processus de planification qu'ils dirigent et pour lesquels ils assument des responsabilités qui, en d'autres circonstances, seraient du ressort du ministère.

Le MES prépare actuellement la SNDE 2021-2030, rédigée au quatrième trimestre de 2019 et qui devrait être terminée d'ici janvier 2020. Bien qu'il ne soit pas possible d'effectuer une analyse approfondie de la version préliminaire du plan sectoriel, il est très probable, d'après des témoignages validés, que le niveau d'information statistique de la prochaine SNDE remédiera à un grand nombre des insuffisances, liées à la performance et à la responsabilité, relevées lors de l'évaluation indépendante de la SNDE 2012-2020. Plus précisément, la version préliminaire de la SNDE 2021-2030 représente une amélioration par rapport à la stratégie précédente, car elle comporte une évaluation de la réalisation des objectifs de la SNDE 2012-2020, destinée à éclairer les initiatives futures; elle établit les priorités clés de chaque sous-secteur avec des indicateurs de performance correspondants (à inclure dans le projet final); elle propose un plan financier détaillé; et elle fixe des objectifs de référence et annuels jusqu'en 2030, fournissant ainsi un cadre plus viable pour la mesure des progrès de mise en œuvre.

## *Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation*

Dans l'ensemble, le soutien financier et non financier du Partenariat mondial a probablement contribué à améliorer la qualité des processus de développement de la SNDE 2012-2020.

Les **ESPDG** ont soutenu la préparation des PAMTE 2015-2017 et 2018-2020 en finançant les services d'un consultant chargé de faciliter les consultations auprès principales parties prenantes, d'analyser la mise en œuvre des PAMTE précédents et de finaliser les versions préliminaires des PAMTE pour les soumettre au MES. L'ESPDG a également contribué à l'élaboration de la SNDE 2021-2030 en finançant l'analyse sectorielle de l'éducation, la préparation d'une feuille de route pour l'éducation de la petite enfance à inclure dans la SNDE, et la mise au point d'une analyse de scénarios pour le secteur de l'éducation, en vue de la transition vers un système d'éducation de base sur 12 ans.

Les lignes directrices du Partenariat mondial sur la planification sectorielle ont contribué de manière significative à l'élaboration des SNDE 2012-2020 et 2021-2030, en balisant clairement les processus de planification sectorielle. Plus précisément, dans le cadre du processus de préparation de la SNDE 2021-2030, le MES et les partenaires de développement ont indiqué qu'ils travaillent actuellement sur une théorie globale du changement à l'échelle du secteur, dans le but de répondre aux critères de qualité des plans sectoriels de l'éducation (PSE) du Partenariat, un tel exercice pouvant résoudre le problème de hiérarchisation, constaté dans les plans sectoriels précédents.

**Les conditions de financement de l'ESPIG liées à la disponibilité des données** ont encouragé la réalisation d'une ASE pour la SNDE 2021-2030 et l'inclusion d'un objectif, dans le prochain plan sectoriel, sur le développement de systèmes d'évaluation, comblant ainsi un manque, connu depuis longtemps, dans l'ensemble du système éducatif.

© UNIVERSALIA

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

L'expérience du Tadjikistan montre qu'une participation à long terme du Partenariat mondial contribue à l'amélioration de la qualité de la planification sectorielle.

Grâce à l'adhésion du Tadjikistan à l'IMOA/PME, les avantages de la planification sectorielle sont relativement bien acceptés, et ce, bien que la SNDE 2012-2020, sur les critères « faisable » et « fondée sur des données probantes » ait obtenu un score relativement faible, score qui tend à refléter des pratiques de planification antérieures, axées sur des mécanismes de contrôle des ressources fondés sur une approche verticale, du haut vers le bas, ce qui n'est pas rare dans les anciennes républiques soviétiques. La facilité avec laquelle les parties prenantes gouvernementales ont accepté les dispositions relatives au fonds à effet multiplicateur et aux tranches variables était inattendue, mais peut probablement s'expliquer par leur relation, établie de longue date, avec le Partenariat mondial.

L'un des autres éléments à retirer de l'expérience tadjike est l'articulation d'un PSE préparé sur horizon plus long, dix ans dans le cas des SNDE, et de plans d'action à moyen terme. Alors que le modèle du Partenariat mondial est fondé sur le long terme, ou sur un PSE unique en vigueur au cours de toute la période de planification établie par un gouvernement, au Tadjikistan, les trois PATME, malgré leurs limites, ont servi de mécanisme d'apprentissage organisationnel continu, ce qui a permis l'acceptation de nouvelles techniques de planification.

La prochaine SNDE 2021-2030 semble avoir considérablement bénéficié des enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie précédente. Qualitativement, la prochaine SNDE se distingue par une meilleure définition des objectifs, une hiérarchisation plus précise des priorités, une analyse rétrospective de la mise en œuvre de la précédente SNDE et un cadre de suivi complet, caractéristiques essentielles de la planification. De même, quelques preuves isolées suggèrent un certain changement dans la préparation des plans par rapport aux approches antérieures, largement descendantes et non participatives. Toutefois, cette estimation préliminaire et quelque peu positive doit être considérée avec prudence, cette SNDE n'ayant pas encore été évaluée; et, au moment de la rédaction du présent document, les questions liées au financement de ses engagements semblaient devoir encore être réglées.

# Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au dialogue et au suivi sectoriels

## *État du dialogue et du suivi sectoriels au Tadjikistan, 2012-2019*

Le Tadjikistan dispose de mécanismes de **dialogue sectoriel** bien établis, soit :

(i) le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE), coprésidé par l'UNICEF et le MES et qui comprend des représentants du MES, des agences partenaires de développement, des ONGI, et de l'OSC Économie et Éducation, seule représentante nationale de la société civile; et (ii) le Conseil de coordination des bailleurs de fonds (CCB), coprésidé par l'UNICEF et l'UE, dont la composition est la même que celle du GLPE, moins les représentants du gouvernement et de la société civile. Alors que le MES ne participait pas systématiquement aux réunions du GLPE, il est maintenant presque toujours présent; les représentants spécifiques du MES varient en fonction de l'ordre du jour du GLPE. Même si les partenaires de développement ne considèrent pas le gouvernement comme le principal vecteur du dialogue sectoriel, les parties prenantes du MES interrogées apprécient leur participation au

© UNIVERSALIA

GLPE et considèrent le ministère comme un partenaire égal aux autres au sein du groupe.

Cependant, le GLPE n'est pas encore un organe qui représente véritablement le secteur de l'éducation et toutes ses parties prenantes, puisqu'on note parmi les grands absents, les organisations de la société civile représentant divers groupes d'intervenants (p. ex. les ONG et les associations nationales s'occupant de la prestation de services éducatifs ou représentant les besoins de groupes d'intérêts spéciaux, les écoles du secteur privé, les associations d'enseignants et les syndicats). Même si les OSC ont exprimé le souhait de participer au GLPE et ont consulté des représentants du MES, lesquels ont indiqué qu'ils étaient réceptifs aux efforts de plaidoyer des partenaires de développement pour augmenter le nombre de membres du GLPE, le MES a refusé d'inclure des représentants des syndicats d'enseignants au groupe. Le GLPE est censé se réunir tous les trimestres, mais, dans les faits, ne se rassemble en moyenne que deux ou trois fois par an. La fréquence des réunions s'établit en grande partie en fonction des questions à débattre, liées aux financements du Partenariat mondial.

Cela dit, les réunions du GLPE ont permis d'obtenir les résultats positifs suivants : i) l'inclusion, par le MES, de nouvelles priorités au plan, grâce au plaidoyer des partenaires au développement (p. ex., pour accorder une attention plus soutenue à l'éducation de la petite enfance); ii) l'alignement des interventions des partenaires de développement sur les priorités du MES et les PAMTE; iii) une coordination accrue entre les partenaires de développement et une réduction des chevauchements et des doubles emplois des programmes respectifs. Si le dialogue sectoriel a facilité l'alignement et la coordination des partenaires de développement, rien n'indique toutefois que les questions relatives à l'harmonisation des comptes rendus de résultats et à l'élimination des doubles emplois en matière de planification et de responsabilité aient été abordées lors des rencontres de dialogue sectoriel.

Entre 2012 et 2019, les améliorations du **suivi sectoriel** sont demeurées en général modestes, à l'exception de celles, récentes, constatées dans la préparation du plan de suivi et d'évaluation pour le PAMTE 2018-2020, lequel comporte des indicateurs de performance clairement définis et mesurables, des objectifs de référence et des objectifs assortis de délais précis, ainsi que des liens entre les résultats attendus et les ressources, soit des améliorations significatives par rapport aux deux plans à moyen terme précédents et à la SNDE 2012-2020.

En ce qui concerne le SIGE, bien que ses données couvrent toutes les écoles publiques et privées du pays, leur utilisation est limitée au MES et aux partenaires de développement, autrement dit, elles ne sont pas partagées avec les écoles ou d'autres parties prenantes. En ce qui a trait aux revues sectorielles conjointes (RSC), les faiblesses dont elles pâtissent ne leur permettent pas de pleinement remplir leur fonction d'outil utile pour le suivi des progrès du secteur : (i) les rapports des RSC sont préparés par des consultants et étayés par des consultations limitées auprès des parties prenantes de l'éducation; (ii) ils ne suivent pas les progrès de la mise en œuvre de la SNDE et des plans d'action à moyen terme; et (iii) ne formulent pas de recommandations sur la mise en œuvre de la SNDE ou des plans d'action à moyen terme.

## *Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation*

Le Partenariat mondial a largement contribué au renforcement du suivi sectoriel grâce au financement de l'ESPIG 2013-2017 qui (i) a apporté un soutien technique et financier à la préparation du plan de suivi et évaluation du PAMTE 2018-2020; (ii) a financé une formation destinée à renforcer la capacité du MES à se servir des données du SIGE pour la prise de décision, notamment en ce qui concerne la préparation et l'utilisation des rapports analytiques pour les RSC; et (iii) a permis d'améliorer le SIGE pour y inclure des données sur trois sous-secteurs

© UNIVERSALIA

(éducation de la petite enfance, l'ETFP et l'enseignement supérieur) et augmenter la qualité et la quantité des données.

Le GLPE a servi de mécanisme de dialogue entre les partenaires de développement et le MES, donnant aux premiers la possibilité de parler d'une seule voix et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il prenne en compte les questions politiques prioritaires. En outre, **la discussion sur la prochaine requête d'ESPIG au sein du GLPE** a encouragé une plus grande coordination des bailleurs de fonds, comme le montre la cartographie de leurs initiatives respectives dans le secteur de l'éducation.

L'amélioration du dialogue entre les partenaires de développement et le ministère et la plus grande participation du gouvernement aux réunions du GLPE au cours des dernières années sont essentiellement dues aux efforts accrus de communication et de sensibilisation de l'agence de coordination (UNICEF) auprès du MES.

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

Les hypothèses de la théorie du changement du Partenariat mondial relatives aux capacités, aux motivations et aux opportunités des parties prenantes au niveau national en matière de responsabilité mutuelle sectorielle ne se sont que partiellement vérifiées au Tadjikistan. Cela tient probablement à l'idée que ces hypothèses reflètent des valeurs culturelles ou politiques eurocentriques communément partagées par les pays de l'OCDE qui ne sont peut-être pas partagées par un pays qui sort de décennies d'un régime soviétique avec une approche centralisée de la gouvernance et peu, voire pas, de dialogue avec la société civile. Par conséquent, pour ce qui est de la théorie générale du changement du Partenariat, les hypothèses sur ce qui constitue des niveaux appropriés de dialogue sectoriel doivent être davantage examinées à la lumière de l'histoire et des modèles de gouvernance du pays.

# Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au financement sectoriel

## *État du financement sectoriel au Tadjikistan, 2012-2019*

Les dépenses nationales totales en matière d'éducation ont augmenté de 85 % en valeur absolue, passant de 226 à 419 millions de dollars US, entre 2010 et 2017, et en valeur relative, de 15,3 à 17,7 % des dépenses publiques totales entre 2010 et 2018, ce qui est légèrement inférieur au critère international fixé à 20 %.

La part des dépenses de l'éducation consacrées aux investissements a nettement reculé, passant de 21 % en 2010 à 9 % en 2017. Toutefois, la part du budget des dépenses d'investissement consacrée à la construction de nouvelles écoles a augmenté, passant de 77 % à 100 % entre 2010 et 2017, reflétant ainsi les engagements que le gouvernement avait pris pour accroître l'accès à l'éducation par la rénovation et la construction d'écoles.

Par sous-secteur, la part des dépenses de l'éducation consacrée à l'enseignement de base a diminué, passant de 74 % à 58 % entre 2010 et 2017, tandis que celle de l'enseignement supérieur et professionnel a augmenté, passant de 13 % à 23 %.

L'aide publique au développement (APD) consacrée à l'éducation au Tadjikistan a fluctué entre 2012 et 2017, passant de 370,6 millions de dollars US en 2012 à 481,8 millions de dollars US en 2015, avant de retomber à 381,3 millions de dollars US en 2017. La part de l'APD consacrée à l'éducation de base a considérablement diminué, passant de 51,6 % en 2010 (8,5 millions de dollars US) à 28,8 % en 2017 (4,9 millions de dollars US).

En ce qui concerne la qualité du financement international de l'éducation au Tadjikistan, la plupart des initiatives des partenaires de développement sont basées sur des projets, à

© UNIVERSALIA

l'exception de la BIsD, qui offre un mélange de financements et de prêts au gouvernement, et de la Banque mondiale qui lui accorde un crédit IDA. Si la participation des partenaires de développement au GLPE et au Conseil de coordination des bailleurs de fonds a réduit les doubles emplois entre les initiatives menées par les bailleurs de fonds et a permis aux partenaires de mieux s'aligner sur les priorités du MES, la question de l'harmonisation n'a été abordée dans aucune des deux séries de réunions.

## *Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation*

Le Partenariat mondial a contribué à la qualité et à la quantité globales du financement international du secteur de l'éducation du Tadjikistan. Entre 2012 et 2017, l'ESPIG a représenté 16 % de l'APD totale consacrée à l'éducation et 35,9 % de l'APD consacrée à l'éducation de base. De plus, l'application du mécanisme de fonds à effet multiplicateur, à commencer par l'annonce de l'octroi par le Partenariat mondial d'un montant supplémentaire de 10 millions de dollars au Tadjikistan en 2018, a entraîné des contributions internationales additionnelles de la BIsD (30 millions de dollars), de l'UNICEF (750 000 dollars) et du gouvernement (6 millions de dollars).

Pour ce qui est de la qualité du financement international, le deuxième projet ESPIG du Partenariat (FIT-2, 2010-2013) a été la première initiative à utiliser une cellule de mise en œuvre de projet (CMOP) au sein du MES, ce qui a permis aux partenaires de développement de travailler plus étroitement avec le MES et a donné à celui-ci l'occasion de mieux s'approprier les initiatives des partenaires de développement.

Malgré les contributions du Partenariat mondial à l'augmentation du financement international, rien n'indique que les conditions du Partenariat aient influencé de manière significative le niveau de financement de l'éducation nationale.

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

Avant l'introduction du nouveau modèle de financement (NMF) par une décision du Conseil en 2015, le Partenariat mondial n'avait que très peu d'influence sur la quantité ou la qualité du financement national de l'éducation. Cependant, après avoir été lancé et accepté par le gouvernement et les partenaires de développement, le NMF a entraîné une augmentation de la qualité du financement international de la part d'au moins un nouveau partenaire de l'APD (BIsD). L'expérience du Tadjikistan montre que la manière dont les partenaires de développement, qui apportent des contributions financières, tentent de coordonner leurs activités, repose sur des modèles relativement traditionnels, or, étant donné le petit nombre de ces partenaires au Tadjikistan et les liens étroits qu'entretiennent les membres du GLPE entre eux, une coordination ponctuelle serait possible. Cela dit, le soutien du Partenariat mondial n'a pas favorisé de manière significative les mécanismes d'harmonisation du financement.

# Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la mise en œuvre du plan sectoriel

## *État de la mise en œuvre du plan sectoriel au Tadjikistan, 2012-2019*

Compte tenu des systèmes actuels de suivi et de compte rendu des résultats, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure la SNDE 2012-2020 et les PAMTE ont été mis en œuvre. Les informations recueillies indiquent que les principales interventions susceptibles d'être

© UNIVERSALIA

menées conformément aux objectifs fixés au cours de la période évaluée comprennent, entre autres : la construction d'établissements préscolaires; l'approbation et la mise en place d'une alimentation scolaire en 2015; l'expérimentation de nouveaux modèles de centres d'éducation de la petite enfance (EPE) et de jardins d'enfants; l'élaboration de programmes d'études et de matériel pédagogique pour l'EPE; la mise en œuvre d'une stratégie de formation et de gestion des enseignants; et l'introduction d'un système de financement par habitant pour les niveaux d'enseignement de l'EPE, du primaire et du secondaire.

Les trois PAMTE pour la période 2012-2020, couverts par la SNDE, indiquent que le déficit financier des années 2012-2014, 2015-2017 et 2018-2020 était respectivement de 25,6, 10,8 et 56,7 % des ressources totales requises. Toutefois, comme les documents disponibles ne font pas état des montants engagés par rapport aux montants déboursés pour la mise en œuvre de la SNDE et des PAMTE, aucune information n'existe sur le déficit de financement réel de la mise en œuvre de la SNDE.

## *Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation*

L'ESPIG 2013-2017 du Partenariat mondial, qui a financé le projet GPE-4, a contribué à combler les lacunes de ce que les parties prenantes consultées considéraient comme les aspects les plus importants du plan sectoriel de l'éducation. Plus précisément, le GPE-4 a contribué à la mise en œuvre d'un programme d'études fondé sur les compétences au niveau primaire, à l'amélioration de l'accès à l'EPE et à l'introduction d'un financement par habitant. Il a atteint les objectifs prévus pour tous ses indicateurs de résultats intermédiaires.

Toutefois, en dehors du soutien indirect qu'ils ont apporté (par exemple, les partenaires de développement encourageant le MES à se concentrer davantage sur le suivi et l'évaluation et à renforcer ses capacités par le biais du GLPE), ni l'ESPIG ni les autres modalités de soutien n'ont directement renforcé les capacités de mise en œuvre des plans du MES.

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

Même si les acteurs gouvernementaux avaient la motivation nécessaire à mettre en œuvre la SNDE et que les parties prenantes locales étaient prêtes et avaient la possibilité d'aligner leurs propres activités sur les priorités du plan sectoriel, les ressources nationales limitées et le suivi inadéquat du secteur ont nui à la réalisation des interventions prévues. Les RSC ne permettent pas de mieux comprendre la mesure dans laquelle le plan sectoriel est mis en œuvre et, de ce fait, ne formulent pas de recommandations réalisables. Il est important de souligner qu'à cause des lacunes et des insuffisances actuelles du processus des revues sectorielles conjointes, la mise en œuvre risque de ne pas suffisamment se fonder sur des données probantes et les corrections nécessaires à apporter à mi-parcours pourraient ne pas l'être.

# Facteurs affectant le changement, autres que les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Parmi les **facteurs qui ont eu une influence positive** sur le changement dans les domaines décrits ci-dessus, on peut citer : (i) les contributions financières et/ou techniques de plusieurs partenaires de développement à la planification sectorielle, au financement sectoriel et à la mise en œuvre de la SNDE 2012-2020; (ii) les contributions des partenaires de développement au dialogue sectoriel, par l'intermédiaire du GLPE et du Conseil de coordination des bailleurs de fonds, et à la production de données sur le secteur de

© UNIVERSALIA

l'éducation, comme le financement de la RSC 2017 par l'UE; et (iii) une augmentation des allocations et des dépenses nominales du gouvernement pour le secteur de l'éducation, malgré les ralentissements économiques.

Parmi les facteurs qui ont eu une **influence négative** sur le changement, on peut citer : (i) un roulement de personnel élevé, tant au sein du MES que des organisations de développement partenaires, qui a limité la capacité de planification du ministère et a nécessité un temps considérable pour mettre le nouveau personnel au courant du contexte et des procédures du secteur, rendant ainsi les mécanismes de dialogue moins efficaces; (ii) une capacité limitée au sein du MES en ce qui concerne les principes liés à la gestion axée sur les résultats (GAR) et au suivi en général; et (iii) les pressions d'une population en croissance et l'augmentation des taux de scolarisation entraînant des niveaux élevés de financement intérieur consacré aux dépenses de fonctionnement (salaires des enseignants) et à la construction d'écoles plutôt qu'à celles liées à l'amélioration de la qualité de l'éducation.

## Résultats imprévus du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation

L'évaluation n'a relevé aucun effet positif ou négatif non intentionnel/imprévu du soutien du Partenariat mondial.

## Changements au niveau du système

### *Changements au niveau du système*

Les changements les plus importants au niveau du système sont liés à la qualité de l'éducation, avec quelques améliorations dans l'accès à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Cela dit, en ce qui concerne l'équité de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire, les progrès enregistrés sont faibles.

Accès et équité

- L'augmentation du nombre d'établissements préscolaires publics (de 21 % entre 2012 et 2017, soit de 508 à 615) et de centres d'EPE (de 711 à 1 671, soit deux fois plus, au cours de la même période) et l'adoption de la loi sur l'éducation préscolaire au Tadjikistan, qui garantit le droit de tous les citoyens tadjiks à la protection et à l'éducation de la petite enfance, ont amélioré l'accès à l'EPE.
- **Des progrès limités dans l'accès à l'enseignement primaire et secondaire**, le nombre d'écoles secondaires générales n'ayant augmenté que de 1,5 % entre 2012 et 2017, passant de 3 813 à 3 870.
- Des difficultés persistent pour un accès équitable à l'éducation, car l'enseignement des enfants handicapés n'est pas intégré dans les écoles secondaires générales, la plupart des écoles ne sont pas équipées de matériel d'apprentissage adapté et les enseignants ne sont pas formés pour fournir des services éducatifs aux élèves handicapés.

Qualité

- Le déploiement d'un nouveau programme d'études fondé sur les compétences pour les classes de la première à la quatrième année et la distribution de trousses de formation destinée aux enseignants correspondants à ces niveaux d'enseignement ont marqué le franchissement d'une étape importante au cours de la période examinée. Quatre-vingts pour cent des enseignants du primaire ont été formés au nouveau programme fondé sur les compétences.
- **Le ratio élèves-enseignant (REE) a diminué au préscolaire**, passant de 12,65 à 11,44 entre 2012 et 2017. Toutefois, d'importants écarts régionaux persistent en ce qui a trait au nombre d'enseignants disponibles et à la

formation formelle pour l'enseignement dans les petites classes que la plupart des enseignants d'EPE n'ont pas reçue.

- **Le ratio élèves-enseignant au primaire a également baissé**, pour passer de 23 à 22,3 entre 2012 et 2017. Il semble, cependant, que le gouvernement ait dû embaucher des diplômés récents ayant peu ou pas d'expérience de l'enseignement pour répondre à la demande d'enseignants, 14,2 % des enseignants du primaire (1-4) et 20,7 % des enseignants du secondaire (5-11) ayant moins de trois ans d'expérience en 2017.

Renforcement au niveau du système

- **La création d'un centre national d'examen** pour produire des examens harmonisés pour l'admission des étudiants à l'enseignement supérieur, considéré par les parties prenantes consultées comme une réalisation majeure dans l'établissement de normes harmonisées pour tester les acquis scolaires des élèves.
- **Une évaluation de référence de l'apprentissage dans les petites classes a également été réalisée en 2018** pour les élèves de la deuxième à la quatrième année. Bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une évaluation nationale des acquis scolaires, cette première évaluation servira probablement de base à l'établissement d'un système national, prévu dans la SNDE 2021-2030.
- **Le gouvernement a introduit un système de financement par habitant en 2010,** dans un effort de décentralisation des dépenses de l'éducation. Dans le cadre de ce système, les budgets des écoles sont calculés en fonction des taux d'inscription prévus et sont donc plus proportionnels aux besoins des établissements. Plutôt que de laisser aux districts scolaires le contrôle total sur les dépenses scolaires, les écoles peuvent maintenant disposer d'une partie de l'allocation financière pour leurs achats.
- **Le SIGE du Tadjikistan a été mis à jour pour y inclure des données de l'EPE, de l'ETFP et de l'enseignement supérieur.** Pour chacun de ces niveaux d'enseignement, le SIGE fournit désormais des données sur les écoles, les étudiants, les enseignants et le matériel. Grâce à ces nouvelles mesures, l'agence nationale de statistique du pays a reconnu le SIGE du MES comme la seule source de statistiques officielles sur l'éducation au Tadjikistan, et les données ne sont plus compilées séparément par l'agence nationale de statistique et le MES.

## *Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau du système*

La mise en œuvre de la SNDE 2012-2020 a permis de procéder à la plupart des améliorations identifiées au niveau du système au cours de la période de référence. Les données recueillies suggèrent qu'elles ont été effectuées sous la houlette du gouvernement avec l'appui technique ou financier des partenaires de développement. Les principales améliorations découlant de la mise en œuvre du plan et soutenues par les partenaires de développement sont les suivantes : (i) la création de centres préscolaires et d'éducation de la petite enfance dans des écoles publiques; (ii) la modernisation du SIGE; (iii) l'introduction d'un financement par habitant; (iv) l'élaboration et le déploiement de programmes d'études basés sur les compétences, de même que les matériels et la formation des enseignants qui s'y rattachent; et (v) la réalisation d'une évaluation des acquis scolaires dans les petites classes.

© UNIVERSALIA

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

L'évaluation a constaté que deux des quatre hypothèses sous-jacentes qui régissent le lien entre la mise en œuvre du plan sectoriel et le renforcement des systèmes d'éducation se sont vérifiées pour le Tadjikistan : le pays dispose de capacités suffisantes pour analyser, rendre compte et se servir des données disponibles et maintenir le SIGE, et la mise en œuvre du PSE améliore certains des points faibles relatifs à l'apprentissage, relevés antérieurement. L'expérience du Tadjikistan tend à indiquer que des processus de révision continue et l'élaboration de plans opérationnels à plus court terme permettent une meilleure mise en œuvre des plans sectoriels. Cette expérience est particulièrement précieuse pour les pays où les processus des revues sectorielles conjointes, lesquelles déterminent les corrections à apporter à mi-parcours de la mise en œuvre, ne sont pas pleinement intégrés aux révisions des plans sectoriels.

# Résultats d'apprentissage et équité

## *Changements liés aux résultats d'apprentissage, à l'équité et à l'égalité entre les sexes*

Au cours de la période examinée, le Tadjikistan a fait quelques progrès pour améliorer l'accès à l'éducation de la petite enfance (EPE) et au premier cycle du secondaire. Les principales tendances observées dans les indicateurs au niveau de l'impact sont les suivantes :

- **Amélioration des taux de scolarisation à l'éducation de la petite enfance**, comme le montre l'augmentation du taux brut de scolarisation (TBS) de l'EPE, qui est passé de 9,43 en 2012 à 9,91 en 2017, selon les données de l'ISU (bien que les données du SIGE indiquent que le TBS de l'EPE en 2017 était de 10,6). Le taux net de scolarisation (TNS) en éducation de la petite enfance a augmenté, passant de 7,38 en 2012 à 8,42 en 2017.
- **Modeste augmentation de l'accès à l'enseignement primaire**, comme le montre le TBS au primaire, qui reste constant à 100,9 entre 2012 et 2019, et le TNS qui monte légèrement, de 98,1 à 98,3, au cours des mêmes années. Le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire a baissé, passant de 5 662 à 4 181 et le taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passée de 0,9 % à 0,5 % 2 entre 2012 et 2017.
- **Légère amélioration du taux d'abandon du primaire**, le taux d'abandon de la quatrième année étant passé de 1,6 % à 1,0 % entre 2013 et 2016.
- **Amélioration de la scolarisation au premier cycle du secondaire**, le TBS étant passé de 94,7 % en 2012 à 98,7 % en 2017, et le TNS augmentant également, de 94,0 % en 2012 à 97,8 en 2017.
- **Taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire toujours élevés et en légère progression**, puisqu'ils sont passés de 99,03 % en 2013 à 99,49 % en 2016.
- **Augmentation de l'indice de parité entre les sexes (IPS) pour plusieurs indicateurs**, comme le montrent les IPS des enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire (1,48 en 2014 et 1,50 en 2016), le TBS au premier cycle du secondaire (0,94 en 2012 et 0,97 en 2017) et le taux d'achèvement au primaire (0,98 en 2012 et 1 en 2017). Les IPS sont restés stables pour le TBS au primaire et le taux de transition du primaire au secondaire, tous deux se situant

© UNIVERSALIA

à 0,99 entre 2013 et 2016. L'IPS du TBS à l'éducation de la petite enfance a toutefois diminué, passant de 0,90 à 0,87 entre 2012 et 2017.

**Les données sont insuffisantes pour évaluer l'évolution des résultats d'apprentissage dans le temps en raison de l'absence de système ou de méthode d'évaluation nationale des acquis scolaires.** Les résultats des deux évaluations des aptitudes à la lecture dans les petites classes (EGRA) réalisées en 2012 et 2018, les seules données disponibles sur les résultats d'apprentissage au cours de la période de référence, sont basés sur des échantillons passablement différents et ne peuvent probablement pas être comparés. Elles ont toutefois permis de constater que les filles obtiennent généralement de meilleurs résultats que les garçons en lecture orale.

## *Liens probables avec les changements observés au niveau du système*

Les progrès réalisés dans l'élargissement de l'accès au préscolaire sont probablement liés au développement des infrastructures, c'est-à-dire la construction d'établissements préscolaires publics et la création de centres d'EPE. En outre, la baisse modeste des taux de non-scolarisation et d'abandon au primaire pourrait être due à l'implantation d'une approche de l'apprentissage fondée sur les compétences, ainsi qu'à l'élaboration de matériel didactique et d'une formation des enseignants axées sur cette nouvelle approche. Il convient de noter que ces changements apportés au niveau du système correspondent à des interventions planifiées et mises en œuvre dans le cadre de la SNDE 2012-2020, sous la direction du gouvernement et avec le soutien financier des partenaires de développement.

## *Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation*

S'il est assez aisé de relier l'augmentation du nombre d'établissements préscolaires et de centres d'EPE à la hausse du taux de scolarisation au préscolaire, il est plus difficile d'établir des liens concrets entre les améliorations apportées au niveau du système sur le plan de la qualité et de la gestion du système et des changements spécifiques au niveau de l'impact. Cela s'explique en partie par une absence générale de données, mais aussi par le temps qui s'est écoulé entre les améliorations apportées au niveau du système et les changements mesurables au niveau de l'impact. Certains des changements relevés au niveau du système concernant la qualité (par exemple, l'implantation de l'approche pédagogique fondée sur les compétences) et la gestion du système (par exemple, la mise à niveau du SIGE, l'introduction du système de financement par habitant) sont trop récents pour avoir eu des retombées tangibles.

# Conclusions et observations générales

## *Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation*

**Dans l'ensemble, la continuité de l'IMOA/PME au Tadjikistan a permis d'apporter des améliorations graduelles, quoique modestes, à la planification sectorielle et a contribué à l'avancement général de la réforme du secteur de l'éducation. Cela dit, l'influence du Partenariat mondial ne semble pas avoir joué sur le financement national de l'éducation et le caractère inclusif de la planification, du dialogue et du suivi sectoriels pose toujours problème, sans parler de l'évaluation des acquis scolaires, étant donné l'évolution des modèles de**

**gouvernance du pays, quoique la préparation de la SNDE 2021-2030 laisse entrevoir de possibles progrès.**

Les résultats des consultations menées auprès des parties prenantes et les documents examinés montrent que la contribution du Partenariat mondial au Tadjikistan a été importante dans les domaines suivants :

- **Planification sectorielle :** Le Partenariat mondial a contribué à améliorer la qualité générale de la prochaine SNDE, car les conditions de financement de l'ESPIG ont stimulé l'élaboration d'une nouvelle stratégie crédible et fondée sur des données probantes, pour les dix prochaines années. Par ailleurs, l'application du nouveau modèle de financement au prochain ESPIG a influencé la préparation de la SNDE, celle-ci accordant une plus grande place à la qualité de l'éducation et à l'amélioration des capacités de suivi, afin de répondre aux conditions de reddition de comptes liées à l'application du NMF. En outre, des données validées indiquent que le processus de préparation de la prochaine SNDE a été plus participatif que celui des plans précédents.
- **Suivi sectoriel :** Dans le cadre de l'ESPIG 2013-2017, le Partenariat mondial a offert un soutien technique et financier pour la préparation du plan de suivi et d'évaluation du PAMTE 2018-2020, une étape importante afin de garantir que les plans sectoriels de l'éducation comportent des dispositions adéquates pour assurer le suivi des résultats obtenus. L'ESPIG a également financé des formations, permettant ainsi au MES de mieux se servir des données du SIGE pour la prise de décisions. Finalement, l'ESPIG a également financé les mises à niveau du SIGE, lequel est maintenant en mesure de collecter des données auprès de trois autres sous-secteurs.

Les résultats des consultations menées auprès des parties prenantes et les documents examinés montrent que la contribution du Partenariat mondial au Tadjikistan dans les domaines suivants a été modeste :

- **Financement sectoriel :** Bien que le Tadjikistan se rapproche de la cible des 20 % des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation, fixée par le Partenariat mondial, certains domaines, tels que l'éducation de la petite enfance et la prestation de services d'enseignement aux enfants handicapés, demeurent sous-financés. En ce qui concerne le financement international, les données recueillies ne permettent pas de déterminer si le Partenariat mondial a attiré des financements supplémentaires, car si le nombre de partenaires de développement traditionnels a diminué au fil du temps avec le retrait de plusieurs partenaires de l'OCDE, il existe des preuves crédibles que l'adhésion du Tadjikistan au Partenariat, combinée à l'impact positif du NMF, a attiré de nouveaux partenaires de développement, comme la BIsD.
- **Mise en œuvre du plan :** Si le financement du Partenariat mondial a comblé les lacunes liées à l'augmentation du nombre d'installations et à l'introduction de programmes fondés sur l'approche par compétences, les données suggérant que l'ESPIG a directement renforcé la capacité du MES sont minces, les taux de scolarisation à l'enseignement primaire, les taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire, l'espérance de vie scolaire, le taux de redoublement et le taux d'achèvement au primaire ayant stagné ou s'étant dégradés.
- **Dialogue sectoriel :** Même si au Tadjikistan le Partenariat mondial est perçu comme un agent catalyseur, peu d'avancées ont été réalisées auprès de la société civile et du secteur privé pour élargir le dialogue sectoriel. Bien que de nouveaux éléments indiquent que la préparation de la prochaine SNDE a suscité une nouvelle prise de conscience sur l'importance d'élargir la portée du dialogue sectoriel, ils ne

concernent que des activités très préliminaires et ne permettent pas, pour l'instant, de dégager de tendances générales fermes sur le caractère participatif du dialogue. La fragilité des systèmes de suivi et d'évaluation et les faiblesses du processus des revues sectorielles conjointes, en particulier, continuent à poser problème.

## Nouvelles bonnes pratiques

**Favoriser une meilleure coordination des bailleurs de fonds/partenaires :** Le nombre relativement restreint de partenaires de développement actuellement actifs au Tadjikistan, combiné au niveau d'engagement de plusieurs des agents partenaires successifs, montre qu'il est possible, en l'absence de mécanismes spécifiques tels que les fonds communs, de mieux coordonner les partenaires.

**Retombées de l'implication à long terme de l'IMOA/du PME :** Les parties prenantes locales s'étant familiarisées avec le modèle, les processus et les principes du Partenariat mondial, cela a renforcé la capacité du MES à mieux concevoir et mettre en œuvre les plans sectoriels, et a permis à tous les partenaires, y compris le gouvernement, de mieux comprendre les retombées de l'évolution du modèle de financement du Partenariat et, plus particulièrement, de celles du NMF.

**Effet catalytique des dispositions du fonds à effet multiplicateur du nouveau modèle de financement :** Le fonds à effet multiplicateur a généré non seulement des ressources supplémentaires pour le secteur de l'éducation, mais a aussi élargi le groupe relativement restreint des partenaires de développement, puisque celui-ci compte maintenant la BIsD parmi ses membres, laquelle agit également à titre d'agent partenaire. La leçon à tirer de l'exemple du Tadjikistan pourrait être la suivante : les dispositions relatives au fonds à effet multiplicateur offrent aux pays la possibilité unique de sortir du cercle traditionnel des partenaires de développement pour aller chercher non seulement des fonds supplémentaires, mais aussi de nouvelles sources de soutien et d'assistance non financière.

**Impact positif de la planification à long terme du PSE combinée à des plans opérationnels continus et successifs à plus court terme :** Le Tadjikistan met en œuvre un mécanisme de planification triennal évolutif qui complète le PSE décennal et assure la continuité des objectifs stratégiques fixés dans celui-ci, en intégrant, à plus court terme, des considérations d'ordre financier et de nouveaux éléments programmatiques. La SNDE est donc, pour ainsi dire, en constante révision et, de telle sorte que cela favorise un processus continu d'apprentissage organisationnel.

## Questions stratégiques pour le Partenariat mondial pour l'éducation

1) La nature actuelle, relativement exclusive, du GLPE, quoiqu'elle reflète l'évolution de la situation politique du pays, tend à restreindre le dialogue sectoriel, lequel pourrait profiter à la qualité et au caractère inclusif de l'éducation dans le pays. Par conséquent, dans un tel contexte national, que peuvent faire le Partenariat mondial et les principaux acteurs de ce partenariat (tel que l'agent partenaire, l'agence de coordination actuelle et les représentants du Secrétariat) pour encourager une démarche visant à améliorer le caractère inclusif du GLPE?

2) Si, à première vue, le Tadjikistan semble prendre des engagements financiers correspondant aux attentes du Partenariat mondial, les parties prenantes du gouvernement et des partenaires de développement reconnaissent en général que les difficultés que connaît le pays dans le secteur de l'éducation dépassent considérablement les attentes actuelles en matière d'investissement public et les ressources des partenaires de

© UNIVERSALIA

développement. Dans ce contexte, que peut faire le Partenariat mondial pour promouvoir des sources de financement non traditionnelles, notamment le secteur privé et/ou les partenariats public-privé dans des domaines prioritaires tels que l'éducation de la petite enfance?

3) Étant donné que l'arrivée de la BIsD comme nouveau partenaire de financement et agent partenaire a élargi le petit cercle des partenaires de développement au Tadjikistan, plus d'efforts devraient être consentis pour assurer l'harmonisation des initiatives et l'alignement des partenaires de développement sur les priorités de la prochaine SNDE et de l'ESPIG lui correspondant.

4) Comme les activités des diverses unités du MES semblent se chevaucher jusqu'à un certain point, notamment en ce qui concerne l'élaboration des programmes d'études et la formation des enseignants, que peut faire le Partenariat mondial pour remédier à ces limites inhérentes et, par là même, améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la prochaine SNDE?

5) Considérant l'apparente dichotomie du modèle budgétaire du Tadjikistan, dans lequel le ministère des Finances fait office d'agence centrale et les ministères de tutelle, en l'occurrence le MES, se font concurrence pour les décisions relatives aux ressources, que peut faire le Partenariat mondial pour améliorer le dialogue et la coopération entre ces deux agents budgétaires? Le Partenariat mondial, au Tadjikistan et peut-être ailleurs, devrait-il s'adresser, au-delà des organismes du secteur public strictement liés à l'éducation, aux institutions qui ont un pouvoir de décision sur l'affectation des ressources touchant le secteur de l'éducation?

6) L'expérience du Tadjikistan, ancienne république soviétique, a permis de dégager un ensemble unique de perspectives sur la relation entre l'État et ses citoyens, où la société civile ne participait pas activement au dialogue largement axé sur les partenariats de gouvernement à gouvernement (les agences multilatérales étant absorbées dans ce paradigme). Bien que certains éléments semblent indiquer que l'élaboration de la prochaine SNDE a suscité une certaine volonté de promouvoir un dialogue plus inclusif, il reste à voir si tel sera le cas. L'évolution du modèle de gouvernance du Tadjikistan et les besoins apparents de soutien technique, découlant de la prochaine SNDE et de l'ESPIG qui l'accompagnera, nécessitent-ils un soutien non financier du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation plus direct que celui accordé par le passé?

© UNIVERSALIA